VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

07 mars 2014 – n° 04

140004

CREATION D'UN COMPLEXE CINEMATOGRAPHIQUE PAR LA SARL CCM QUAI DE LA RESISTANCE

La SARL CCM souhaite créer un complexe cinématographique de sept salles situé quai de la Résistance et connexe au centre aqualudique Aqua Nova America.

Dans cette perspective la Ville de Saint-Dié-des-Vosges souhaite accorder un bail emphytéotique à la SARL CCM sur une partie détachée de chacune des deux parcelles cadastrées section AS numéros 91 et 113 en cours de bornage (à la charge de la commune) et la parcelle 223 soit une superficie d'environ 4 000 m², qui sera affinée suivant le projet présenté.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- DONNE UN ACCORD DE PRINCIPE pour la mise en location, à la SARL CCM, par bail emphytéotique d'une durée de 25 ans, du tènement foncier ci-dessus cité d'une superficie d'environ 4 000 m²,

- AUTORISE le Maire ou son représentant à prendre attache auprès de France Domaine pour l'évaluation du tarif de location.

ADOPTE PAR 29 VOIX POUR

Abstentions : 6 (J.L. BOURDON – F.WALTER - S.VINCENT
R.BA - C.SAINT-DIZIER - S. ROCHOTTE)

Extrait certifié conforme
Le Maire,

Christian PIERRET

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DE SAINT-DIE DES VOSGES

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal.....	*35*
Nombre des Membres en exercice.....	*35*
Nombre des Membres présents à la séance.....	*34*
Procurations.....	*1*

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 07 mars 2014

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBAUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoints.

Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBAUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Gilberte BELEY, Joëlle BERNARD, Dominique VALENTI, Benoît LARGER, Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Catherine GRAVIER, Fabienne TARUFFI, Michel DORNER, Jean-Louis BOURDON, Francine WALTER, Françoise LEGRAND, Serge VINCENT (procuration à C.Saint-Dizier du point n°2 au point n° 12), Vincent BENOIT, Ramata BA (procuration à Francine WALTER du point n° 1 au n° 2), Catherine SAINT-DIZIER et Sébastien ROCHOTTE.

Excusé et a donné procuration :

Patrick BERNARD à Christian PIERRET

Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.